

LES SITES ENERGIE-OPTION.COM - ENERGIEOPTION.COM - ENER-OP.COM

Category: [Placements atypiques](#)

Tag: [Enquête](#)



Ces sites proposent d'investir dans l'électricité. Il s'agit d'une arnaque très sophistiquée. Ce marché n'est pas réellement ouvert aux particuliers. Nous déconseillons tout investissement dans ce secteur d'activité.

Le site energieoption.com

Le site a été créé le 11/02/2019. Nous publions le whois :

<https://domainbigdata.com/energie-option.com>

Il est à noter qu'il est de nouveau accessible avec les mêmes informations avec l'adresse energieoption.com. Il a été créé le 30/11/2019. Nous publions le whois :

<https://domainbigdata.com/energieoption.com>

Nos recherches :

Les informations juridiques :

Le site indique appartenir à la société absolute energy capital llc. Cette société a été créée en 2008. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://beta.companieshouse.gov.uk/company/OC342110>.

Il est indiqué un n° de compagnie n° 73998 qui correspond au vrai n° REGAFI de la société anglaise.

Il est à noter qu'en bas de la page accueil, le visiteur est invité à cliquer sur des logos pour vérifier l'existence de la société. Le seul lien qui ne fonctionne pas est celui de la société absolute energy capital llc !

Pour rassurer le potentiel client le nom du site a été copié sur le nom d'une vraie société ayant son siège à Paris. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.societe.com/societe/energie-option-535242358.html>

Nous doutons fortement que cette entreprise soit la filiale d'une société anglaise dont le nom a été volé. Cette contradiction entre les informations montre clairement le caractère frauduleux du site.

La page accueil :

Nous la publions ci-dessous :

[La page accueil du site Energie Option](#)

Il s'agit du premier site vendant un placement dans l'énergie. Nous allons donc examiner attentivement chaque partie :

Les propositions du site :

Le site propose d'investir sur le prix de l'énergie en spéculant sur le marché européen.

Nous reproduisons ci-dessous la proposition :

"Négociation

La négociation d'Energie Option sur la plateforme EPEXSPOT est régie par des règles de marché ainsi qu'un code de conduite convenu entre le membre de la bourse et la plateforme. Ces règles sont applicables dès que l'adhérent signe la Convention de Négociation.

1. *Les Règles de Marché régissent les opérations concernant l'organisation et les opérations de la Bourse.*

2. Les Règles Opérationnelles incluent des informations plus détaillées concernant les systèmes et l'organisation de la négociation (limites de prix, quantité, types de blocs, etc.).
3. Le Code de Conduite contient des règles de bonne conduite qui doit être suivi par les membres de la bourse afin de garantir des conditions de marché justes et transparentes.

Les produits négociés sur EPEXSPOT sont des contrats standards avec une livraison physique d'électricité entre les réseaux de transport respectif. Ces produits peuvent être négociés à travers un processus de fixing ou un processus de négociation en continu.

En revendant l'énergie directement sur les réseaux RTE, sans passer par des intermédiaires, vous bénéficiez alors d'une rentabilité 10 fois supérieures à la normale. "

La page surveillance du marché est un copié collé du vrai site epexspot.com. Nous publions la page du site et un lien vers le vrai site :

[La page surveillance du marché du site Energie Option](#)

https://www.epexspot.com/fr/Surveillance_de_marche/Creer_de_la_confiance_dans_le_marche

La page livraison est aussi une copie d'une page du site epexspot.com. Nous publions la page du site et un lien vers le vrai site :

[La page livraison du site Energie Option](#)

<https://www.epexspot.com/fr/produits/livraison>

Il en est de même pour la page "négociation". Nous publions la page du site et un lien vers le vrai site :

[La page négociation du site Energie Option](#)

<https://www.epexspot.com/fr/produits/negociation>

Les règlements :

Le site utilise notamment la société anglaise BITSTAMP LIMITED. Cette société a été créée en 2012. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://beta.companieshouse.gov.uk/company/08157033>

Les recherches effectuées ont permis d'établir que cette société est victime d'une usurpation d'identité. Nous publions le lien vers son site :

<https://www.bitstamp.net/institutional-trading/>

Elle propose des outils pour trader la crypto monnaie et n'a sûrement pas de compte en Slovénie. Il

a été mis un faux nom sur le RIB pour masquer le vrai nom du titulaire !

Les autres recherches :

Nous avons trouvé un clone ayant le même contenu. Il s'agit du site ener-op.com.

Le montage pour tromper les consommateurs est remarquable. Les incohérences détectées ont demandé des recherches approfondies.

Le site ener-op.com

Le site a été créé le 16/12/2019. Nous publions le whois :

<https://whois.domaintools.com/ener-op.com>

Nos recherches :

La page accueil :

Elle est totalement identique à celle du site energieoption.com. Nous la publions ci-dessous :

[La page accueil du site ener-op](#)

Tout est identique y compris le numéro de téléphone et le nom (09 73 03 87 48) ! Il a juste été déposé un nom de domaine et on a transféré les données.

Il est à noter qu'il a été utilisé le site central-spot.com qui était aussi frauduleux. Nous publions une alerte de la FSMA :

<https://www.fsma.be/fr/warnings/wwwcentral-spotcom-cloned-firm>

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques aux options binaires et aux diamants. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article.

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-diamants-aux-options-binaires-ou-au-bitcoin-les-act ions-de-ladc-lorraine/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47

€ incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez un numéro dans le lien ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[La revue ANTIPAC n° 142](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

